

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2019**

**Présents** : Pierre TARDIEU, Robert GASIGLIA, Emile GIOVANNESCHI, Stéphane LEOPOLD, Jean-Paul MANDINE, Catherine PAYAN, Yves PAYAN.

**Absent excusé** : Gilles GANTELME

### **1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2019**

Après lecture par le Maire, le procès verbal est **adopté à l'unanimité**.

### **2 – SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT SUITE A DEMISSION DE M. Philippe PAYAN**

Le Maire expose au conseil municipal que suite à la démission formulée par Monsieur Philippe PAYAN de son poste de 1<sup>er</sup> adjoint et de son mandat de conseiller municipal et notifiée par courrier de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes en date du 2 mai 2019, il y a lieu de pourvoir sous quinzaine au remplacement du poste d'adjoint au maire ainsi vacant ou, à défaut, de décider sa suppression

Compte tenu de la durée du mandat restant à exercer jusqu'au prochain renouvellement intégral du conseil municipal en mars 2020, et après discussion, les membres du conseil en exercice décident de supprimer le poste d'adjoint au maire ainsi vacant et de réduire à 2 le nombre desdits adjoints.

Du fait de la suppression d'un poste d'adjoint, Monsieur Robert GASIGLIA (2<sup>ème</sup> adjoint) devient automatiquement 1<sup>er</sup> adjoint au maire, et Monsieur Stéphane LEOPOLD (3<sup>ème</sup> adjoint) devient 2<sup>ème</sup> adjoint au maire.

**Adopté à l'unanimité**

### **3 – PROGRAMME DE VOIRIE COMMUNALE 2019**

Le Maire présente au conseil municipal l'étude préliminaire du programme de voirie communale 2019 qui s'élève à 29 740,97 € HT. Ce programme permettra de réaliser des travaux de réfection de chaussée sur les sites suivants :

- Voie du Ciastel (Route du Serre)
- Grand'Rue
- Rue de la Rouguière
- Route Mandine
- Place d'Esteng

Ces travaux peuvent bénéficier au titre de la dotation d'aménagement cantonale 2019 d'une subvention de 20 270 €. Le Maire propose de réaliser l'intégralité du programme prévu dans l'étude préliminaire ce qui engagerait la commune sur un montant d'autofinancement de 9 470,97 € HT et de confier la maîtrise d'ouvrage de cette opération à la Communauté de Communes Alpes d'Azur.

**Adopté à l'unanimité**

### **4 – AMENDES DE POLICE 2019**

La commune peut bénéficier d'une dotation dans le cadre de la répartition des amendes de police relatives à la circulation routière. Cette allocation doit servir à financer des travaux d'équipements et de sécurisation en agglomération.

Le Maire présente le projet de sécurisation de la voie du Cros (longrine et glissières au niveau de l'oratoire). Le montant des travaux s'élève à 11 255 € HT, la subvention départementale au titre des amendes de police représentant 30 % du coût HT des travaux.

**Adopté à l'unanimité**

## 5 – ENTRETIEN ET ARROSAGE DES ESPACES FLEURIS DU VILLAGE – RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE

Le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de renforcer pendant la saison estivale le temps dédié à l'entretien et à l'arrosage des espaces fleuris du village.

Pour exécuter cette mission non permanente, le Maire propose de recruter un vacataire pour la période du 15 juin au 15 septembre 2019 inclus, il interviendra en fonction des besoins sur la base d'un taux horaire brut de 11 euros.

**Adopté à l'unanimité**

## 6 – POINT SUR LES TRAVAUX

- Station d'épuration : la mise en service est prévue fin juin.
- Pont Ciamp Faigian : la réfection du platelage réalisée dans le cadre du programme « amendes de polices 2018 » est terminée.
- Mur de soutènement Chapelle ND des Grâces à Estenc : ce projet d'un montant de 20.000 € HT est financé à hauteur de 12 000 € dans le cadre du FRAT 2018 (financement régional). C'est l'entreprise EIFFAGE qui réalisera les travaux, le chantier doit débiter le 20 mai prochain pour une durée de 3 semaines.
- Eglise de la Nativité : la restauration du clocher et la réalisation des drains sont terminés, l'échafaudage va être démonté. Les travaux de toiture reprendront en septembre.

La séance est levée à 10h30.